Bureau des radiocommunications (BR)

Lettre circulaire
CR/534

Le 17 novembre 2026

Aux Administrations des États Membres de l'UIT

Objet: **Règles de procédure approuvées par le Comité du Règlement des radiocommunications**

Suite à la Conférence mondiale des radiocommunications de 2023, une édition de 2025 des Règles de procédure a été publiée. Cette nouvelle édition comprend toutes les révisions jusques et y compris les Règles de procédure approuvées énumérées dans les annexes de la Lettre circulaire CR/524 en date du 10 décembre 2025.

Conformément aux dispositions des numéros **13.12** et **13.14** du Règlement des radiocommunications, le Comité du Règlement des radiocommunications (RRB), à sa 103ème réunion (tenue du 26 au 30 octobre 2026), a approuvé des modifications apportées aux Règles de procédure (édition de 2025, Mise à jour 3).

Mario Maniewicz
Directeur

Annexe: Règles de procédure – édition de 2025 – Mise à jour 3

Distribution:
– Aux Administrations des États Membres de l'UIT
– Aux Membres du Comité du Règlement des radiocommunications

Union internationale des télécommunications • Place des Nations, CH-1211 Genève 20, Suisse
Tél.: +41 22 730 5111 • Courriel: brmail@itu.int • Fax: +41 22 733 7256 • www.itu.int